



CONSEIL COMMUNAL  
DE VICH

Résumé des décisions du  
Conseil Communal de Vich  
du 02.12.2025 présidé par le  
Président M. Christian  
BRONSIL

➤ Appel nominal

36 membres convoqués, 29 présents, 6 excusés, 1 absent. Le quorum est atteint

➤ Adoption du Procès-Verbal 07.10.2025.

Le procès-verbal 07.10.2025 **est accepté**, (26 OUI, 2 abstentions)

➤ Adoption de l'ordre du jour modifié.

L'ordre du jour modifié **est adopté à l'unanimité** (28 OUI)

➤ Préavis n° 04/2025-2026 - Ajustement du bilan pour le passage au MCH2

Le Préavis n°04/2025-2026 **est accepté à l'unanimité** (28 OUI)

➤ Préavis n° 05/2025-2026 - Budget d'exploitation communal de l'exercice 2026

Le Préavis n°05/2025-2026 **est accepté** (26 OUI, 2 abstentions)

➤ Préavis n° 06/2025-2026 - Rétribution et indemnités des membres du Conseil communal et de la Municipalité pour la législature 2026–2031

Le Préavis n°06/2025-2026 **est accepté à l'unanimité** (28 OUI)

➤ Préavis n° 07/2025-2026 - Demande de crédit complémentaire de CHF 80'000.00 pour le Plan d'affectation communal (PACom)

Le Préavis n°07/2025-2026 **est accepté** (24 OUI, 4 abstentions)

Fait à Vich, le 03.12.2025

Au nom du Conseil Communal

Le Président  
M. Christian BRONSIL



La Secrétaire  
Valérie ZEENDER

Selon les articles 168 et suivants de la LEPD, la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité de Vich, accompagnée d'un exemplaire de listes de signatures, sous la signature d'au moins cinq électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication à l'affichage au pilier public.